



L'INDEMNITÉ "MIETTES" EST ARRIVÉE !

Chers collègues, sortez vos calculatrices et vos mouchoirs ! Le gouvernement vient de publier la **circulaire du 5 mai 2026**. Face à la flambée des prix à la pompe, l'administration a sorti l'artillerie lourde..., ou plutôt un pistolet à eau.

Voici le décryptage de ce plan de "sauvetage" de votre compte en banque.

50 Euros pour l'Année !

Le clou du spectacle, c'est l'indemnité carburant de **50 €**. Un versement unique pour sauver votre année. Avec ça, vous pourrez presque vous offrir un demi-plein ou trois sandwiches triangle sur l'autoroute. *Merci monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics !*

Mais attention, c'est une course d'obstacles bureaucratique :

- Vos revenus sont-ils suffisamment "modestes" ?

Votre Revenu Fiscal de Référence (RFR) par part fiscale, doit être **inférieur ou égal à 16 880 € sur les revenus de 2024** :

- **Célibataire (1 part)** : ~ 1 508 € net/mois.
- **Couple avec 2 enfants (3 parts)** : ~ 4 525 € net/mois.

- Êtes-vous un "grand Rouleur" ?

Vous devez remplir **l'une** de ces conditions :

- Habiter à plus de **15 kms** de ton lieu de travail.
- Ou faire plus de **8 000 kms par an** pour votre boulot avec votre propre véhicule.

- Votre véhicule est-il homologué ?

- **OUI** : Essence, Diesel, Hybride classique.
- **NON** : Électrique ou Hybride rechargeable (*le ministère considère que si vous avez une prise à la maison, vous êtes privilégié !*)

LE TÉLÉTRAVAIL : "RESTEZ CHEZ VOUS (MAIS PAS TROP !)"

Le gouvernement a une solution révolutionnaire : si l'essence est trop chère, restez chez vous, mais !

- **Le deal** : il favorise le télétravail pour ceux qui n'ont pas de bus ou de train.

- **La limite** : On reste à 3 jours max par semaine, quand on constate qu'au ministère de la Justice nombre d'agents galèrent pour obtenir un jour de télétravail, et encore, quand ils y prétendent au regard de leurs tâches !
- **Le paradoxe** : Les chefs de service doivent décider vite, mais sans que cela se voit sur la qualité du service. *"En gros : démerdez-vous, mais soyez là sans être là !"*

MISSIONS : TOUS EN "VISIO" !

- La circulaire incite la **visioconférence par défaut** (via visio.numerique.gouv.fr).
- Si vous devez vraiment bouger : prenez un **véhicule électrique** de service... en espérant qu'il soit chargé et qu'une borne existe.

COMMENT RÉCLAMER VOTRE INDEMNITÉ ?

- **Quand ?** À partir du **27 mai 2026** sur impots.gouv.fr.
- Gardez vos justificatifs de kilomètres pendant **5 ans**. L'administration pourra venir vérifier si vous n'avez pas triché sur vos 15 kms !

L'UNSa Justice exige de vraies mesures fiscales, la baisse des taxes et la revalorisation des salaires pour faire face à l'inflation ainsi qu'à la crise énergétique qui touche le prix des carburants mais aussi le gaz, l'électricité, le fuel...

L'UNSa Justice dénonce ce saupoudrage qui ne règle rien au problème de fond : nos salaires et notre pouvoir d'achat !

Pour l'UNSa Justice, on ne fait pas rouler la Justice avec des miettes et de la visio.

Paris, le 15 mai 2026

L'UNSa Justice
l'action utile !